

Autorités réglementaires compétentes du propane



LE STOCKAGE ET LA MANIPULATION DU PROPANE

Au Canada, ce sont les autorités compétentes provinciales qui réglementent le stockage et la manipulation du propane, ainsi que les installations, l'équipement, les appareils et les entrepreneurs qui utilisent le propane. Leurs responsabilités incluent également l'administration et l'application des codes et des normes de sécurité, les inspections, les licences et les permis pour l'industrie du propane.

Communiquez avec l'autorité compétente pour toute question réglementaire :

ALBERTA Ministry of Municipal Affairs, Public Safety Site Web Tél. : 1.866.421.6929 Courriel : safety.services@gov.ab.ca	NUNAVUT Dept. of Community and Government Services, Protection Services Site Web Tél. : 867.975.5400/5413
COLOMBIE-BRITANNIQUE BC Safety Authority Site Web Tél. : 778.396.2000 ou 1.866.566.7233 Courriel : info@safetyauthority.ca	ONTARIO Technical Standards & Safety Authority Site Web Tél. : 1.877.682.8772 Courriel : customerservices@tssa.org
MANITOBA Office of the Fire Commissioner – Inspection & Technical Services Manitoba Site Web Tél. : 204.945.3373 ou 1.800.282.8069 Courriel : firecomm@gov.mb.ca	ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD Dept. of Environment, Labour & Justice, Environment Division, Inspection Services Site Web Tél. : 902.368.5280
NOUVEAU-BRUNSWICK Ministère de la Sécurité publique, Services d'inspection technique Site Web Tél. : 506.453.3992 Courriel : DPS-MSP.Information@gnb.ca	QUÉBEC La Régie du bâtiment Site Web Tél. : 1.800.361.0761
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR Dept. of Government Services, Engineering and Inspections Division Website Tél. : 709.729.2747	SASKATCHEWAN Gas Inquiries: SaskPower Site Web Tél. : 1.877.757.6937, poste 5 Courriel : geis@saskpower.com
TERRITOIRES DU NORD-OUEST Dept. of Public Works & Services, Electrical/Mechanical Safety Site Web Tél. : 867.920.8801	Boiler & Pressure Vessel Inquiries: Technical Safety Authority of Saskatchewan Site Web Tél. : 866.530.8599
NOUVELLE-ÉCOSSE Dept. of Labour & Advanced Education – Technical Safety Division Site Web Tél. : 902.424.5721 ou 1.800.559.3473 Formulaire de question électronique	YUKON Dept. of Community Services, Building Safety Branch Site Web Tél. : 867.667.5741 ou 1.800.661.0408, p. 5741 Courriel : buildingsafety@gov.yk.ca

TRANSPORT & BOUTEILLES

La loi et le règlement sur le transport des marchandises dangereuses (TMD), administrées et appliquées par **Transports Canada**, définissent les exigences pour le transport du propane, notamment le moyen de confinement, les marques de sécurité, la formation, les permis et les plans d'intervention d'urgence.

Pour toute question sur ces sujets, contacter le bureau région du TMD ou [CANUTEC](#) au 613-992-4624:

Atlantique

1-866-814-1477

TDG-TMDAtlantic@tc.gc.ca

Québec

1-514-283-5722

TMD-TDG.Quebec@tc.gc.ca

Ontario

1-416-973-1868

TDG-TMDOntario@tc.gc.ca

Prairies & Nord du Canada

1-888-463-0521

TDG-TMDPNR@tc.gc.ca

Pacifique

1-604-666-2955

TDGPacific-TMDPacifique@tc.gc.ca

POIDS & MESURES

Mesures Canada est l'autorité responsable pour assurer la justesse et l'exactitude des mesures là où les biens et services sont achetés et vendus.

[Cliquez ici pour les coordonnées.](#)

PLAN D'UE

Le règlement d'urgences environnementales (UE), administré et appliqué par **Environnement Canada**, exige des personnes qui possèdent ou gèrent une quantité égale ou supérieure aux seuils établis de certaines substances dangereuses et toxiques qu'elles fournissent des renseignements requis sur ces substances et sur leur quantité, et qu'elles élaborent et mettent en œuvre un plan d'UE.

[Cliquez ici pour les coordonnées.](#)